

Entretien avec Marjolaine Baron, vétérinaire et auteure en 2017 de la thèse *La zoophilie dans la société : quel rôle le vétérinaire peut-il jouer dans sa répression ?*

Vous êtes vétérinaire. Nos lecteurs ne sont pas familiers de cette profession. Pouvez-vous nous décrire le déroulement de vos études ainsi que votre travail aujourd'hui ? L'animal est-il au centre des études du vétérinaire ?

Les études vétérinaires commencent par deux ans de classes préparatoires aux grandes écoles, trois pour moi car j'ai raté mes concours la première fois. Nous sommes autorisés à rater les concours une seule fois. Ensuite j'ai intégré une des quatre écoles vétérinaires de France. Elles sont toutes équivalentes, j'ai choisi celle de Toulouse parce qu'il y a un immense campus avec beaucoup d'installations, un peu à l'américaine.

Mon diplôme me permet de soigner tous les animaux mais j'ai choisi de me spécialiser dans la prise en charge des chiens et des chats. Comme je travaille à Paris je dois aussi soigner les « NACs », les nouveaux animaux de compagnie, des rongeurs et des oiseaux essentiellement.

Je fais partie des personnes qui disaient déjà vouloir être vétérinaire à l'âge de 4 ans. Être vétérinaire a toujours été une évidence car pour moi c'est dans l'ordre des choses d'aider une espèce qui n'est pas la mienne. Si je n'avais pas été vétérinaire, j'aurais fini dans une réserve pour protéger les espèces en voie de disparition. L'animal est évidemment au centre de nos études, mais il faut bien comprendre qu'il s'agit d'études de médecine surtout ! L'idée est de savoir décrypter l'organisme de toutes les espèces, en sachant que l'animal ne parle pas. Je pense que nous faisons un métier équivalent à celui des pédiatres.

Vous avez soutenu votre thèse sur la zoophilie. Comment cette idée a-t-elle émergé et de quelle façon avez-vous travaillé ? Votre thèse a-t-elle été bien accueillie par vos confrères ?

J'étais en deuxième année quand j'ai lu un article dans un magazine, l'été, au bord d'une piscine. Il s'agissait d'une interview de l'allemand Michael Kiok, le fondateur d'une association de défense des droits des zoophiles. C'était pour moi la première fois que j'abordais le sujet de la zoophilie avec sérieux. Ça m'a fait me poser beaucoup de questions : des questions en tant que vétérinaire évidemment, mais aussi des questions en tant qu'individu intégré dans la société, et surtout en tant que personne très impliquée dans la protection du bien-être animal. J'ai réalisé ce jour-là qu'il s'agissait d'un véritable phénomène de société dont tout le monde se moque (dans tous les sens du terme !) et que beaucoup d'animaux en mourraient dans d'atroces souffrances. J'ai voulu travailler sur ce sujet car j'ai eu besoin de faire savoir à mes confrères qu'ils ont un rôle essentiel dans la lutte contre la zoophilie, tout comme les pédiatres face à la pédophilie.

Si vous saviez le nombre de personnes qui m'ont ri au nez quand je me suis lancée dans ce travail. J'ai eu la chance de trouver un professeur à l'école qui m'a soutenue dans ce projet tout

en me laissant la liberté d'en faire ce que je voulais. Petit à petit, j'ai été agréablement surprise de la curiosité de tous autour de ce sujet, vétérinaires ou pas. Aujourd'hui je constate que les gens comprennent que j'ai abordé ce sujet de façon très sérieuse, en m'appuyant sur des références psychiatriques et juridiques, au service des animaux mais aussi de la société. En réalité, la zoophilie a un impact sur la société qui ne peut être négligé, entre la violence décrite chez les zoophiles et la possibilité de transmission de maladies. Les personnes qui en discutent avec moi finissent par se sentir concernées même si c'est un sujet très lointain pour eux.

Vous semblez réceptive à la question de la maltraitance animale. Vous considérez-vous comme une « militante » du « bien-être animal » ? D'ailleurs comment peut-on définir ce concept ? Le métier de vétérinaire est-il toujours compatible dans la course à la rentabilité avec le bien-être des animaux pris en charge ?

Je suis clairement militante pour le respect et le bien-être de l'animal, oui ! Mais c'est une notion très difficile à définir, je n'aurai pas de réponse exacte et parfaite à apporter sans un long débat. Je pense qu'il s'agit d'une valeur très subjective, par exemple je suis amie avec d'autres vétérinaires qui ont des convictions et une définition du bien-être animal différente de la mienne. Pour ma part, j'ai simplement un profond respect pour la vie. J'aime beaucoup les considérations du gouvernement suisse qui définit l'animal comme une créature émotive qui mérite le respect et la protection de son intégrité physique et mentale. Ce que je trouve malheureux, c'est la distinction qui est faite aujourd'hui entre les animaux de compagnie et les animaux d'élevage : ceux qui ont droit au respect en tant que partie intégrante de la famille... et les autres. Comme dirait Jeremy Bentham à propos de la considération animale : « la question n'est pas : peuvent-ils raisonner ? Ni : peuvent-ils parler ? Mais : peuvent-ils souffrir ? » Il s'agit d'un philosophe et juriste du XVIII^e siècle, il était déjà en avance sur son époque et parfois je me dis qu'il est même un peu en avance sur notre ère...

En effet, ce n'est pas toujours simple de prendre en charge un animal idéalement quand les propriétaires n'en ont pas les moyens ou qu'ils n'ont pas souscrit d'assurance pour leur animal. C'est la raison pour laquelle la prise en charge est toujours le fruit d'une discussion avec les propriétaires, afin de nous adapter à ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent faire. Sur ce point, la médecine vétérinaire est très différente de la médecine humaine, où la question ne se pose pas grâce à la sécurité sociale.

La zoophilie paraît dans votre thèse comme un véritable enjeu de santé publique au-delà des aspects criminologiques et psychopathologiques. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Des études récentes menées par des urologues et des cancérologues ont prouvé que les actes de zoophilie sont un facteur de risque significatif d'apparition du cancer du pénis. Il semblerait que l'exposition des cellules des muqueuses génitales humaines aux sécrétions ano-génitales animales soit carcinogène. À titre plus anecdotique, Mlle Flury a donné son nom à une souche virale de la rage après avoir été contaminée par son chien suite à des pratiques zoophiles. La

transmission de maladies, vénériennes ou non, n'a pas été encore très étudiée, mais ces constats nous permettent d'émettre l'hypothèse que d'autres maladies pourraient être transmises.

Ce qui m'a le plus effrayée personnellement, c'est la prédisposition des zoophiles aux violences envers les êtres humains. Il n'est pas rare que les zoophiles présentent aussi une autre déviance sexuelle, comme la pédophilie. Ce sont des faits très inquiétants.

Votre thèse est pluridisciplinaire. Elle concerne certes les vétérinaires qui sont en première ligne mais aussi les psychologues et psychiatres, les juristes, les défenseurs des animaux, les sociologues et les philosophes. Avez-vous rencontré ces professionnels lors de votre travail de thèse ? Avez-vous rencontré des zoophiles ?

J'ai essayé de rentrer en contact avec des sociologues et des avocats défenseurs des droits des animaux. Mais personne n'a pu m'aider car c'est un sujet très peu maîtrisé, on m'a souvent répondu « je ne connais rien sur ce sujet ». J'ai également voulu entrer en contact avec des zoophiles, mais j'aurais été obligée de passer par des plateformes zoophiles et à l'époque je ne savais pas vraiment si c'était légal ! Je ne voulais pas prendre le risque de décrédibiliser mon travail. J'ai dû m'appuyer sur des témoignages décrits dans des publications scientifiques. Aujourd'hui je pense avoir réuni dans mon manuscrit une majorité des publications sur la question, traduites en Français afin de les rendre accessible à un maximum de personnes.

Je suis très reconnaissante du fait que vous vous soyez intéressé à mon travail car mon but premier est d'informer. Il reste encore des choses à faire pour avancer dans ce domaine !